

**Communiqué de presse**  
**13 décembre 2020**

Aux représentant-e-s des médias

## **La Ville de Genève prévoit quarante-deux classes supplémentaires disponibles par étape dès la rentrée scolaire 2022**

**Afin de répondre à l'augmentation significative et constante des effectifs scolaires et parascolaires, des pavillons scolaires modulables et déplaçables vont être mis en place dans plusieurs secteurs de la Ville. Ces mesures sont prises pour faire face à l'obligation légale qui incombe aux communes aussi bien en matière de mise à disposition de locaux scolaires que dans le cadre des activités parascolaires. À cet effet, le Conseil municipal vient d'approuver à une large majorité un crédit de 36 250 000 francs destiné à l'achat, à l'installation et au mobilier de pavillons scolaires, ainsi qu'un deuxième crédit de 4 236 000 francs pour assurer la transformation de surfaces en locaux parascolaires.**

Depuis plusieurs années, les effectifs scolaires et parascolaires augmentent de manière constante et très importante, avec pour conséquence un manque de classes et de locaux dans les écoles. Les infrastructures existantes sont désormais insuffisantes pour répondre à cette augmentation. Le projet d'agrandissement et de rénovation de l'école de Liotard, de même que les projets de construction de nouvelles écoles au Mervelet et à la Petite-Boissière, nécessaires et planifiés par la Ville, ne permettent pas de répondre à l'urgence actuelle.

### **42 salles supplémentaires pour répondre à la croissance des effectifs dès 2022**

Cette croissance des effectifs résulte notamment de la densification de la ville (avec près de 4500 logements construits en dix ans) et du renouvellement de la population de certains quartiers qui se traduit par l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants. À la rentrée dernière, à titre d'exemple, les effectifs scolaires sont passés de 11900 à 12200 élèves, quant aux effectifs parascolaires, ils ont augmenté de 6450 à 6850 élèves.

Afin de faire face à l'urgence tout en continuant à assurer des prestations de qualité, le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité et le département de la cohésion sociale et de la solidarité ont élaboré ensemble une stratégie permettant de couvrir les besoins pour les années 2022 à 2027, répondant aux obligations légales qui incombent aux communes.

Des pavillons scolaires modulables et déplaçables vont être mis en place par étape dès 2022 dans les quartiers des Eaux-Vives et du Petit-Saconnex et dans le quartier des Franchises dès la rentrée 2023, correspondant au total à 42 salles supplémentaires. Afin d'organiser au mieux la répartition des élèves et de minimiser les déplacements des enfants, des discussions doivent encore être menées avec le Département de l'instruction publique, de la formation et

de la jeunesse. Toutes les dispositions seront prises pour limiter les effets négatifs de ces mesures sur les familles.

### **Une collaboration pour répondre efficacement aux enjeux de la planification scolaire**

À ce jour, la collaboration entre le Service des écoles et institutions pour l'enfance et la Direction du patrimoine bâti, mais aussi la réactivité du Conseil municipal ont permis de trouver une solution efficace afin de permettre d'accueillir toutes et tous les élèves lors de la rentrée 2022 ainsi que des suivantes. La Ville a ainsi soumis au Conseil municipal deux demandes de crédit, pour un total de 40'486'000 francs. La première est destinée à l'achat, à l'installation et aux équipements des pavillons, distribués sur les sites de quatre écoles primaires de la commune de Genève. La seconde demande prévoit la transformation de surfaces, notamment des anciens appartements de fonction, en locaux parascolaires.

Frédérique Perler et Christina Kitsos, Magistrates en charge, saluent le travail qu'ont mené leurs services ces derniers mois pour relever le défi logistique et répondre à cet enjeu d'augmentation des effectifs en un délai record. Dans le même temps, les services se sont efforcés d'établir une stratégie globale qui assure le maintien de prestations de qualité sur le long terme.

### **Informations :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Contact : Cora Beausoleil

Collaboratrice personnelle de Mme Frédérique Perler, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

076 375 69 44

[cora.beausoleil@ville-ge.ch](mailto:cora.beausoleil@ville-ge.ch)

#### **Département de la cohésion sociale et de la solidarité**

Contact : Manuelle Pasquali

Adjointe de direction en charge de la communication

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

079 446 40 13

[manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch](mailto:manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch)